



**PRÉFET  
DU LOT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité

**Le préfet du Lot**

**aux**

**Membres du comité local des usagers**

Cahors, le 27 juin 2022

**Objet : Invitation au comité local des usagers (CLU) et ordre du jour**

La préfecture du Lot fait l'objet d'une procédure de labellisation qualité (Qual-e-pref). À ce titre, j'ai souhaité recueillir l'avis de partenaires ou de représentants d'usagers. Ainsi, j'ai l'honneur de vous convier à un comité local des usagers (CLU).

Il se tiendra le :

**Lundi 11 juillet 2022 à 14h30**

**en Salle Gambetta**

**au 2<sup>ème</sup> étage de la préfecture**

*En comptant sur votre participation.*

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

  
Nicolas REGNY

**Destinataires :**

**Représentants des services de la préfecture et du secrétariat général commun départemental (SGCD) :**

- Le secrétaire général de la préfecture du Lot ou son représentant
- Le directeur de la citoyenneté et de la légalité ou son représentant
- Le directeur des services du cabinet ou son représentant
- Le chef du service des sécurités ou son représentant
- Le directeur du SGCD ou son représentant
- Le chef du service des systèmes d'information et de communication ou son représentant
- La cheffe du pôle de la communication interministérielle ou son représentant
- La cheffe du bureau mission de proximité et titres et référente qualité

**Représentants des collectivités territoriales :**

- Un représentant de l'Association des Maires de France

**Représentants du Réseau France Services :**

- Un représentant de la France Services du Grand Cahors
- Un représentant de la France Services de Cauvaldor
- Un représentant de la France Services de Cajarc

**Représentants des usagers désignés parmi les organismes suivants :**

- Le délégué du défenseur des droits
- Un représentant de l'Union fédérale des consommateurs - UFC Que Choisir
- Un représentant de l'Union départementale des associations familiales – UDAF
- Un représentant de la Cimade 46
- Un représentant de l'association APF France handicap

**Comité local des usagers**

**Lundi 11 juillet 2022**

**Ordre du jour**

1. La démarche qualité
2. Les résultats des indicateurs qualité
3. Le point d'accueil numérique de la préfecture
3. Les résultats des enquêtes de satisfaction et des enquêtes mystères
4. Les réclamations et les suggestions
5. Les courriers, formulaires et imprimés type à destination des usagers